RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

« A&O RENOVATION »

SASU

AU CAPITAL DE 1000 €

SIEGE SOCIAL : 187 RUE ALBERT CAMUS

71000 MACON

979267291 R.C.S MACON

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 8 janvier à 9 heures à Macon,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Monsieur Oussama BOUCHEFRA préside la séance.

Sont présents :

- Monsieur Oussama BOUCHEFRA, Président, propriétaire de 500 actions
- Monsieur Abdel-Hamid HANNACHI, Directeur Général, propriétaire de 500 actions

Soit un total de 1.000 actions

Sur les 1.000 (mille) actions composant le capital social de la société. L'assemblée générale peut par conséquent valablement délibérer.

Le président soumet au vote les point de l'ordre du jour. L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **1 - REMUNERATION DE LA PRESIDENCE/DIRECTION GENERALE - REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGES POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE**
- **2 - POUVOIR POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES**

RESOLUTION UNIQUE

Les associés décident que Monsieur Oussama BOUCHEFRA ne percevra aucune rémunération au titre de sa fonction de Président, du 1er janvier 2025 jusqu'au 15 mai 2025.

Les associés décident que Monsieur Abdel-Hamid HANNACHI ne percevra aucune rémunération au titre de sa fonction de Directeur Général, du 1er janvier 2025 jusqu'au 15 avril 2025.

O.B. A.H.

La société assurera toutefois le remboursement de leurs frais de représentation et déplacement, sur présentation des justificatifs associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures 15.

De tout ce qui dessus, il a été adressé le présent procès-verbal signé par les présents et consigné au registre des assemblées prévu par la loi.



Monsieur Oussama BOUCHEFRA



Monsieur Abdel-Hamid HANNACHI

O.B. A.H.

« A&O RENOVATION »

SASU

AU CAPITAL DE 1000 €

SIEGE SOCIAL : 187 RUE ALBERT CAMUS

71000 MACON

979267291 R.C.S MACON

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08/01/2025

Présents	Signatures
Monsieur Oussama BOUCHEFRA	
Monsieur Abdel-Hamid HANNACHI	

Soit 1.000 actions sur les 1.000 actions composant le capital social.

O.B. A.H.